

SUPERVISION PRATIQUE / STAGE DE BACHELOR ET DE MASTER

DESCRIPTIF

Objectifs de la supervision pratique / stage

- Permettre aux stagiaires d'avoir une idée et un aperçu plus précis et concrets des activités professionnelles liées à la recherche en psychologie clinique et de la santé.
- Donner aux stagiaires la possibilité d'acquérir les compétences suivantes :
 - o Des compétences méthodologiques et analytiques
 - o Des compétences sociales
 - o Familiarisation avec la communication institutionnelle
 - o Apprentissage de la gestion du temps en fonction des tâches à effectuer et des délais impartis
 - o Vulgarisation scientifique
 - o Autonomie
 - o Flexibilité
- Offrir aux stagiaires un environnement favorable à l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences ainsi qu'à l'épanouissement et l'utilisation de celles déjà acquises.

Cahier des charges du/de la stagiaire

- Participation à différentes activités de recherche au sein des projets du Département.
- Participation aux réunions mensuelles pour les stagiaires.
- Participation aux Lab meeting.

Ressources

- Aucun bureau, ni aucun ordinateur n'est prévu pour le/la stagiaire. Toutefois, des places de travail peuvent être mises à disposition des stagiaires si nécessaire après discussion avec le/la superviseur-e de supervision pratique / stage.

Candidatures

- Les étudiant-e-s intéressé-e-s envoient leur candidature par mail à l'adresse suivante : monica.fernandezboente@unifr.ch.
- La candidature doit comporter les documents suivants :
 - o CV
 - o Lettre de motivation. Les éléments suivants doivent y être présents : année d'études en cours (ex, 2^{ème} année de Bachelor), semestres disponibles pour effectuer la supervision pratique / stage, et durée de la supervision pratique / stage souhaitée (à savoir, 336h ou 168h).
 - o Les étudiant-e-s de Bachelor doivent également envoyer la liste des notes confirmant qu'ils et elles ont bien réussi leurs examens propédeutiques.
 - o Les étudiant-e-s de Master doivent indiquer, dans le CV ou la lettre de motivation, le programme d'études approfondis choisi (ex, Psychologie Clinique et de la Santé).

- Critères de sélection :

- Dossier complet
- Intérêt et motivation pour la recherche
- Pour les étudiant-e-s de Bachelor : avoir réussi leurs examens propédeutiques

Calendrier (peut être adapté)

| Janvier | Février | Mars | Avril | Mai - Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---------|--|--------------|---|------------|--|--------------|---|----------|
| | Début de la supervision pratique / stage | | | | Début de la supervision pratique / stage | | | |
| | | Postulations | Sélection des dossiers (& entretiens si nécessaire) | | | Postulations | Sélection des dossiers (& entretiens si nécessaire) | |

- Durée de la supervision pratique / stage : **336 heures** (totalité de la supervision pratique / stage) ou **168 heures** réparties sur 5 à 9 mois environ.
- Délais de postulation : **31 mars** et **31 octobre**.
- Réponse définitive aux postulations : Au plus tard le **30 avril** et le **30 novembre** respectivement.

Conditions de validation de la supervision pratique / stage

- Avoir effectué et correctement justifié les heures nécessaires (cf. feuille d'heure.xls).
- Avoir assisté à au moins ¾ des réunions mensuelles obligatoires pour les stagiaires.
- Avoir assisté à au moins 1 séance Lab meeting par semestre.
- Avoir atteint les objectifs fixés en commun avec le/la superviseur-e.
- Avoir effectué les tâches du cahier de charges de manière satisfaisante.

Conditions de rupture de la convention de la supervision pratique / stage

- Les tâches ne sont pas accomplies de manière consciencieuse malgré 2 à 3 avertissements.
- Les tâches ne sont pas accomplies dans les délais prévus de manière répétée.
- L'attitude du/de la stagiaire est inadaptée à l'environnement de travail.
- D'un commun accord avec le/la superviseur-e en fonction de la situation.
- En cas de justes motifs.